

**DEMANDE DE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
LORS D'UNE VENTE IMMOBILIERE 2023**

Assainissement Collectif (AC)
(Réseau eaux usées)

Assainissement Non Collectif (ANC)
(Système individuel : fosse, épandage, etc.)

Coordonnées du propriétaire : Mme M. **Nom** : **Prénom** :
Adresse : Mail :
CP : Commune : Téléphone :
Date et lieu de naissance **du demandeur** :

Lieu du diagnostic : N° dossier :
Adresse :
Complément d'adresse : **N° section et parcelle** :
CP : Commune :

Personne ou agence à contacter (présence obligatoire sur les lieux du diagnostic) :
Nom : Téléphone :
Merci de préciser l'état du branchement d'eau en service hors service

- **Impératif** : Joindre à la demande l'extrait cadastral permettant de localiser le bien concerné (1/500)
- **Rendre accessible la totalité des ouvrages et les différents points d'eau à l'intérieur de la maison**

Disponibilités :
Merci de préciser vos disponibilités. Nous ferons au mieux pour vous proposer un rendez-vous qui vous convienne, sachant que nos contrôles n'ont lieu qu'en matinée.
Date de signature de l'acte de vente à venir :
Coordonnées du Cabinet Notarial chargé de la vente :
Nom : Téléphone :
Mail :

Personne destinataire du compte-rendu du diagnostic :
Nom : Adresse :
CP : Commune : Mail :

Tarif pour des prestations à réaliser **sous un délai de 10 jours ouvrés** à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.

Facturation : Je soussigné(e)
Nom : Prénom..... signataire de la présente demande
Adresse :
CP : Commune :
m'engage à payer la somme de :
 Pour une habitation de 0 à 12 points d'eau ** **185.40 € TTC***
 Pour une habitation de 13 à 20 points d'eau ** **418.05 € TTC***
 Pour une habitation à partir de 21 points d'eau ** : **sur devis**
 Diagnostic supplémentaire sur un même site sans déplacement supplémentaire : **90.88 € TTC***
** points d'eau = évier, WC, lavabo, douche, baignoire, machine à laver linge et vaisselle, etc. ...

Tarif pour des prestations à réaliser **sous un délai de 5 jours ouvrés** à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.

- Pour une habitation de 0 à 12 points d'eau** **284.27 € TTC***
- Pour une habitation de 13 à 20 points d'eau** **668.88 € TTC***
- Pour une habitation à partir de 21 points d'eau** : **sur devis**
- Diagnostic supplémentaire *sur un même site sans déplacement supplémentaire* **90.88 € TTC***

**Le règlement se fera par chèque établi à l'ordre du Trésor Public après réception de la facture.*

Remarque : Toute contre-visite fera l'objet d'une facture de 102.87 € TTC*

En cas de contre-visite AC ANC 102.87 € TTC*

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de diagnostic d'assainissement, vous serez contacté par téléphone pour vous proposer une date de rendez-vous afin de réaliser le contrôle de l'installation d'assainissement pour l'habitation sise à l'adresse indiquée sur le bon de commande.

Pour le bon déroulement du diagnostic de **l'assainissement collectif (AC) et non collectif (ANC)**, nous vous remercions de :

- **Rendre accessible les regards de visite sur les réseaux privés et les ouvrages** (fosse, filtres et bac à graisses éventuels, épandage en ce qui concerne l'ANC...).
- Rechercher tout document utile pouvant faciliter le diagnostic : plans de l'installation, références cadastrales de votre parcelle, documents relatifs aux travaux d'assainissements (factures des travaux réalisés, documents DDASS...).
- Vous munir de la dernière facture de vidange (pour l'ANC).

Important :

- L'évaluation de l'installation se fait sur la base des observations constatées sur le terrain par le technicien.
- En cas de la mise en œuvre d'une installation d'ANC SANS instruction et SANS contrôle du SPANC, il sera procédé à **un contrôle travaux au tarif de 199.31 €** en lieu et place du diagnostic vente.

En absence d'accessibilité aux ouvrages, l'installation ne pourra pas être classée et un déplacement sans intervention vous sera facturé (63.03€ TTC tarif 2023).

Fait à Le Nom Prénom

« Lu e approuvé »

Signature du Pétitionnaire :

Cachet pour professionnel

Document à compléter et à renvoyer au Pôle Assainissement par courrier ou par mail :

55 rue de Bonneuil Matours CS 90825 86034 POITIERS CEDEX

☎ Téléphone : 05 49 61 61 38

✉ e-mail : **pole-assainissement @eauxdevienne.fr**

* Selon le barème en vigueur au moment du contrôle. Tarif 2023 auquel s'ajoute la T.V.A. en vigueur 10 %.